

# MANTHES

[www.manthes.fr](http://www.manthes.fr)

Bulletin Municipal n° 3 - Juillet 2015



## Edito

Une année de mandat écoulee, des dossiers achevés et plusieurs projets en cours...

La continuité de l'aménagement et de l'embellissement du village, la rénovation régulière des bâtiments communaux et l'achat de matériel pour l'entretien de la commune.

En ce qui concerne la réhabilitation du document d'urbanisme (PLU), la phase de diagnostic est terminée ainsi débute la réalisation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

La réforme des temps scolaires, lourd dossier imposé à nos collectivités et la mise en place des TAP a nécessité une nouvelle organisation pour le service périscolaire. En partenariat avec la Communauté de communes, nous avons pu offrir aux enfants la découverte d'activités ludiques et variées.

Vous trouverez le détail du budget que nous avons bouclé avec plus de difficultés, compte-tenu de la baisse de dotations de l'état qui devrait encore s'étaler sur les deux prochaines années. Le Conseil municipal a choisi de ne pas faire supporter pleinement cette perte à ses administrés, ainsi une augmentation raisonnée de 1% du taux d'imposition a été votée.

La Communauté de communes Porte de DrômArdèche poursuit son développement et intensifie son aide auprès des communes en instaurant des fonds de concours, en instruisant les autorisations des droits des sols, en prenant en charge les frais de transport des élèves vers les piscines intercommunales en offrant un large choix d'événements culturels tout au long de l'été (marchés au village, spectacles de rue, cinéma en plein air, expositions, concerts...).

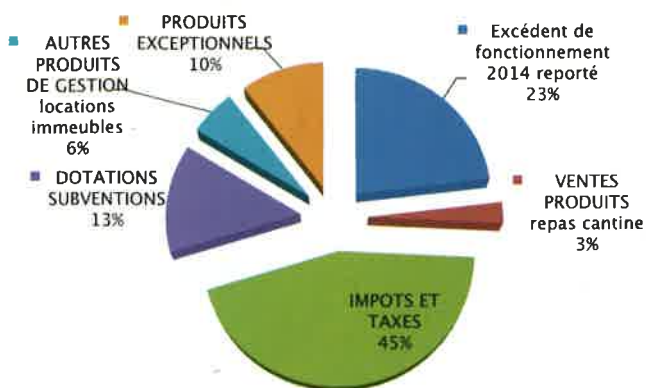
Bel été à Manthes ou plus loin, et bonnes vacances à tous.

Nathalie DURAND

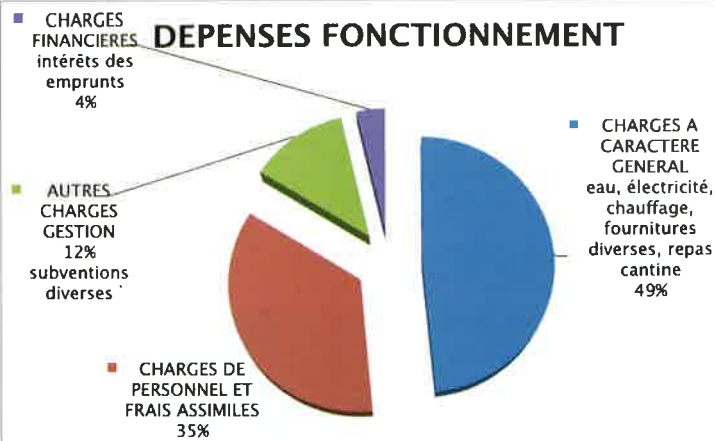
## BUDGET COMMUNAL

Le budget de fonctionnement reprend les charges et produits courants de la commune, il est relativement stable d'une année à l'autre, pour l'année 2015 il s'élève à environ 620 000 €.

### RECETTES FONCTIONNEMENT



### DEPENSES FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT 2015

Les investissements pour l'année 2015 se concentrent essentiellement sur quelques projets et études.

RECETTES		DEPENSES	
<b>Recettes obligatoires</b>	<b>293 896 €</b>	<b>Dépenses obligatoires</b>	<b>38 489 €</b>
- excédent 2014 à reporter	234 788 €	- taxes	165 €
- virement 2015 du fonctionnement	52 412 €	- dépenses imprévues	11 300 €
- amortissement 2015	598 €	- remboursement capital des emprunts	27 024 €
- fond de compensation de la T.V.A.	5 348 €	<b>Report dépenses 2014</b>	<b>139 626 €</b>
- dépôt caution	750 €	- PLU	49 975 €
<b>Nouvelles recettes 2015</b>	<b>18 200 €</b>	- Aménagement salle communale DAH	28 000 €
- subvention cimetière	300 €	- Cimetière caveau	7 500 €
- subvention école CEE	5 600 €	- toiture bâtiments techniques	21 000 €
- subvention toiture bâtiments techniques	7 371 €	- illuminations	3 785 €
- subvention voirie	3 148 €	- étude coteau sacristie	27 163 €
		- matériel divers	1 222 €
		<b>Nouvelles dépenses 2015</b>	<b>125 200 €</b>
		- aménagement parc village	18 200 €
		- mise aux normes bâtiments	3 000 €
		- travaux de voirie divers	30 600 €
		- façade bâtiments techniques	20 000 €
		- matériel technique	30 000 €
		- projet salle municipale	30 000 €

## Rentrée des élèves 2015



## Infos diverses

### PLU

La phase de diagnostic est terminée, le compte-rendu est consultable sur le site communal [www.manthes.fr](http://www.manthes.fr). Débute maintenant la phase PADD (projet d'aménagement et développement durable) qui sera présentée en réunion publique courant 2016.

### Architecte conseil

La Communauté de communes propose des conseils gratuits aux propriétaires par le biais d'un architecte conseil. Sur rendez-vous au 04 75 23 54 46.

## AMENAGEMENT VILLAGE



Depuis quelques semaines le parc s'est doté de 2 nouvelles tables pour accueillir les promeneurs. Quelques bancs complètent le mobilier du parc, les anciens seront rénovés à l'automne. Aussi, pour le plaisir des plus petits, des jeux ont été installés à proximité de la sirène.



Un nouvel équipement pour l'entretien de la commune

Pour le plaisir des manthinois, la municipalité s'efforce de fleurir la commune. De nouveaux bacs de fleurs ont été installés, à l'école, au « Fario » et au lotissement. Nous remercions les employés communaux d'en prendre soin.

### Limiter l'usage des pesticides...

L'usage des pesticides sera interdit dans les communes d'ici 2020. Leur utilisation présente des risques avérés en contaminant la nappe phréatique, notamment très proche du niveau du sol à Manthes. Habitons nous à revoir pousser ça et là des herbes folles !



### Tennis de Table Rhône Valloire Manthes

Une saison accomplie pour les pongistes !

Le TTRV Manthes fort de ses 115 licenciés a encore une fois été très actif lors de cette année sportive. Le club Manthenois a participé en masse aux compétitions fédérales tout en organisant 4 manifestations extra-sportives et 2 sportives.

Les pongistes ont conclu leur saison avec la traditionnelle Assemblée Générale qui a apporté une nouvelle satisfaction avec un bilan financier positif très encourageant pour le nouveau bureau directeur du club présidé par Sébastien Vallet.

En championnat par équipes, les Manthenois voient leur équipe réserve monter « en Régional 2 » au même niveau que l'équipe fanion. Le club est vice-champion Drôme Ardèche au Grand Prix de Jeunes par équipes de 12.

En Individuelles, les enfants en poussins (- 9ans) et benjamins (- 11ans) ont brillé toute la saison par leurs performances et attitudes autour des tables. Ils ont remporté de nombreux titres départementaux et des sélections.



Le plus glorieux titre de la saison est à mettre à l'actif d'Amélie Noir, qui signe son retour au club en devenant Championne Rhône-Alpes par classements. Patrice Millard obtiendra dans cette compétition une belle médaille de bronze.

Amélie et Patrice ont représenté ensuite l'association aux Championnats de France à Nantes en atteignant respectivement les 1/16ème et 1/32ème de finale.

Le point d'orgue de la saison a été sans aucun doute l'organisation des titres rhônalpins par catégories sur 3



jours et dans deux salles de sports différentes (Laveyron et Albon). Cette compétition -la plus importante sur la Région Rhône Alpes- a rassemblé près de 300 joueurs et autant en accompagnateurs. Elle a permis au club de franchir un palier en démontrant des qualités d'organisateur indéniables sur un événement aussi important.

A noter que le tennis de table de Manthes interviendra en Septembre dans le cadre des TAP communaux.

Dates à retenir:

- Samedi 29 Août : concours de pétanque du club
  - Samedi 5 Septembre : participation au Forum des Associations Intercommunal à St Sorlin en Valloire
  - Samedi 12 Septembre : matchs amicaux des équipes 1 et 2 à 16h00 et l'invitation des partenaires, sponsors, amis et Manthenois à partir de 18h00
  - Samedi 19 Septembre : 1ère journée du championnat par équipes avec l'équipe fanion qui reçoit Privas 1 et l'équipe réserve qui reçoit Amplepuis 1 à 18h00
- Pour plus de renseignements veuillez consulter le site du club <http://t-t-r.v.sportsregions.fr/>

Amitiés sportives /Le bureau



### Club inform@tique et multimédia

Le Club Informatique & Multimédia finit sa saison sur les chapeaux de roues. Très impliqué dans la vie du village, le club a assuré gratuitement pendant 1 an les TAP pour nos chères têtes blondes. Il a également renouvelé une grosse partie du matériel du Club à Manthes, créé un site Internet dédié aux lieux touristiques du village. Le Club a également créé un site Internet pour le forum des associations qui aura lieu en septembre. Mais le club a avant tout formé de nombreux habitants du village aux joies de l'informatique et du multimédia. Le club va suspendre ses ateliers pour mieux repartir en Septembre. En effet, de nombreux nouveaux ateliers vont voir le jour la saison prochaine. Avec toujours plus de multimédias et de ludique, le club s'adresse encore plus aux manthenoises et manthenois. Retrouvez votre club au forum des associations le 5 septembre à Saint Sorlin en Valloire. En attendant, toute l'équipe du Club vous souhaite d'agréables vacances et espère vous retrouver en pleine forme à la rentrée.

Plus d'information sur le club:<http://www.informatiquemultimedia.fr>

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### Comité d'Animation

◊ La 22<sup>ème</sup> Brocante de Manthes s'est déroulée le 24 mai dernier sous un soleil éclatant. Les 130 exposants ont vu passer de très nombreux visiteurs.

Le comité remercie vivement les associations et les employés communaux qui ont aidé au bon déroulement de cette journée. Le bilan (en cours) sera présenté lors de l'Assemblée Générale en septembre prochain.

◊ Puis le 7 juin, la traditionnelle sortie organisée par le Comité, pour une visite, cette année dans le sud, de la cave de VISAN et de SEGURET et d'une magnifique chocolaterie. A midi, tous se sont régalés d'un très bon repas au restaurant des Collines à Vaison le Romaine.

◊ Enfin, le CAM est au regret d'annuler la soirée JAZZ /COUNTRY prévue en Juillet, faute de subventions (Région Rhône-Alpes et Communauté de communes Porte de DrômArdèche). Mais le Comité espère reconduire cette manifestation l'année prochaine.

Le Comité vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Le Président - Daniel Delacote

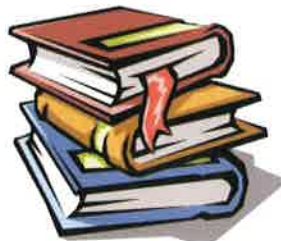
### Bibliothèque

Permanences été 2015

Lundi 3 août

Lundi 17 août

Lundi 31 août



### Prieuré de Manthes

#### EXPO AU PRIEURE

Du samedi 12 au dimanche 27  
septembre,

#### « Paysages d'intérieurs et d'ailleurs »

Concerts les 13 et 27 septembre  
sur le parvis du prieuré

Le tout organisé par  
LES AMIS DU PRIEURE.

### Forum intercommunal

1<sup>er</sup> FORUM  
intercommunal  
DES ASSOCIATIONS

Epinouze • Lapeyrouse-Mornay  
Lens-Lestang • Manthes  
Moras • St-Sorlin

Venez  
découvrir  
Les  
Associations  
Sportives et  
Culturelles  
de notre  
Territoire

de 10h à 16h



CONTACT : 04 75 31 70 18

samedi 5  
septembre

Salle Polyvalente

2015  
ST-SORLIN  
en-Valloire

ANIMATIONS &  
DÉMONSTRATIONS  
TOUTE LA JOURNÉE  
BUFFET/BUVETTE

<http://forum-des-associations.jimdo.com>



#### Prieuré de Manthes Exposition - Concerts

« Paysages d'intérieurs et d'ailleurs »

du 12 au 27 septembre 2015

## L'ÉTÉ DE TOUS LES DANGERS

### Alerte aux frelons asiatiques

#### Si je trouve un frelon qu'est-ce que je fais ?

Est-ce un frelon asiatique ? Il faut le distinguer d'une guêpe, du frelon local et d'autres insectes qui lui ressemblent. Il est plus gros qu'une guêpe, un peu plus petit qu'un frelon local, plus noir et a les pattes jaunes.

#### Où le trouver ?

En train de boire, de chasser les insectes qui butinent sur les fleurs, à la recherche de viande ou de poisson, à l'automne sur les fleurs de lierre, sur les fruits, à la recherche de matières sucrées. On peut le repérer par ses allées et venues à proximité des nids. Il peut être agressif quand on s'approche des nids.

#### On peut voir des nids

A partir de février les fondatrices commencent un nid seules souvent sous abri, on trouve les gros nids à partir de l'été dans les arbres à toutes hauteurs. Si vous trouvez un nid, il faut le signaler à un apiculteur référent. Si vous trouvez un frelon asiatique, isolés ils ne sont pas agressifs, il faut le capturer mort ou vif et le faire identifier par un apiculteur référent. Les nids de frelons asiatiques seront détruits gratuitement.

#### Pourquoi détruire les frelons asiatiques

C'est une espèce invasive qui a un impact négatif sur la biodiversité. Là où il est installé, il faut détruire nids et frelons pour pouvoir faire de l'apiculture.

#### APICULTEURS REFERENTS

**COUIX Jean Pierre** 06 75 04 91 72  
04 75 23 79 47

**MEYNIER Emmanuel** 04 75 31 56 39

**BILLE Michel** 04 75 06 86 10

**BAUDOUX Gilles référent** FGDON  
06 25 80 61 86

**BERTHOLET Jacques** 04 75 68 64 03

**THEZIER Louis** 06 72 17 74 46

Pour en savoir plus contact :  
**THEZIER Louis**  
Association des apiculteurs  
Rhone-Valloire-Galaure

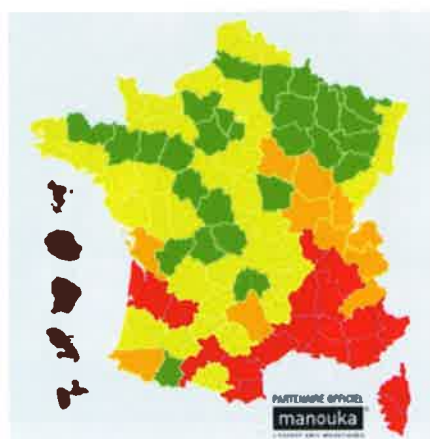


### Moustique Tigre

Vecteur de maladies (dengue, chikungunya) ce moustique présente un risque bien réel. En effet, lorsque des voyageurs, de retour de pays où ces maladies sont présentes, reviennent infectés, ils peuvent introduire ces virus en France et se faire piquer par des moustiques tigres locaux. Après quelques jours, ces moustiques seront capables de transmettre à leur tour, sur le territoire métropolitain, le virus à une personne qui n'a pas voyagé.

Le moustique tigre est identifiable grâce aux tâches blanches sur le corps et les pattes et à une ligne blanche sur le dos et la tête. C'est un moustique de petite taille ne dépassant pas 1 cm de longueur.

Pour limiter son développement : éliminer toute eau stagnante indispensable au développement des larves de ce moustique. (coupelles de pots, seaux...)



*Cette carte illustre la progression du moustique en 2015, notre territoire est en vigilance rouge, le moustique y est implanté et actif !*

### Ma ruche je l'aime je la déclare !

Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995\*02 à votre GDS (Groupement de Défense Sanitaire).

Merci pour les abeilles !

## Cigale

Cette solution de WiFi territorial nommée Cigale (Connexion Internet Gratuite d'Accueil Local) vise aujourd'hui à mailler le territoire pour offrir une couverture optimale et simplifier l'accès à l'Internet en Drôme. La commune de Manthes y est désormais raccordée : façade de la mairie coté parc.



### CIGALE, c'est quoi ?

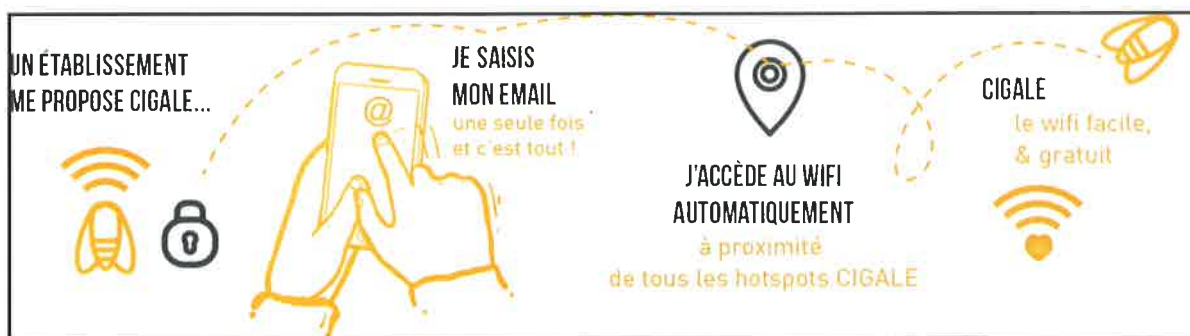
Simplifier l'accès à l'Internet avec reconnexion automatique, c'est possible ! Fini les multiples inscriptions à chaque usage, dans chaque nouveau lieu fréquenté... L'Internet devient facile d'accès : le visiteur renseigne une seule fois son adresse email, il accepte les conditions d'utilisation et c'est tout !

Lors du passage à proximité de n'importe quel établissement équipé de CIGALE, il surfe automatiquement et gratuitement sur le wifi CIGALE.

Le Wifi CIGALE couvre des places publiques, des médiathèques, des musées...pour proposer ce service à leurs habitants et permettre aux communes d'améliorer l'accueil des touristes.

Retrouvez des hotspots CIGALE dans des sites touristiques, des restaurants, des cafés, des gîtes, des chambres d'hôtes, des hôtels, des offices de tourisme, des lieux publics, des entreprises...

Et sur <http://cigale-hotspot.fr/>



## Envie de balades en campagne ?

Vous avez envie de vous balader et d'apprendre en même temps ? Venez vous promener dans le parc de notre commune et profiter du parcours thématique sur l'eau. Le départ de la boucle est signalé par le portique d'entrée, le long du parcours vous pourrez vous arrêter devant des totems qui font un zoom sur le patrimoine, la faune et la flore.

Le département de la Drôme entretient plusieurs parcours de randonnées sur l'ensemble du territoire. L'un d'entre eux est au départ de Manthes, vous pouvez retrouver le descriptif de cet itinéraire en mairie ou sur le site [drome.fr](http://drome.fr).

## Environnement et civisme



**Bruits :** Un nouvel arrêté préfectoral réglementant les bruits sur le département de la Drôme.

Travaux de bricolage et de jardinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques) ne peuvent être effectués que de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 .

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Travaux professionnels (industriels, agricoles, horticoles) sont interdits avant 7 heures et après 20 h du lundi au samedi et les dimanches et jours fériés.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

**LES BONNS PLANS À PIED** PORTE DE DRÔMARDECHE

DRÔME DES COLLINES

Manthes : Un concentré de Valloire

- Manthes
- 7,2 km
- + 100 m

2 h30 / Facile

Retrouvez tous les Bons Plans : course d'orientation, randonnée pédestre, à raquette, escalade, VTT, vélo... sur [www.ladrome.fr](http://www.ladrome.fr)

## Révision liste électorale

En raison du report de la date des élections régionales de mars à décembre 2015, une procédure exceptionnelle de révision des listes électorales sera mise en place à l'approche de ce scrutin. Ainsi, les demandes d'inscription déposées du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 septembre 2015 inclus seront prises en compte pour le scrutin du 6 et 13 décembre 2015.



## Etat-civil

### Naissances :

- GUALATRO LOPES Guillaia 08/01/2015
- PALAIN Méлина 13/03/2015
- ROZOT Cali 01/02/2015
- GUILLON Rubèn 26/03/2015

*Félicitations aux parents et bienvenue aux bébés...*

## Mariages :



Brigitte Vial et Bernard Manzaneda  
21 mars 2015



Viviane Vallernaud et Jacques Perrenot  
25 juillet 2015

*Tous nos vœux de bonheur...*

## Décès :

C'est avec grande peine que nous avons appris le 21 juillet à Manthes, chez ses parents, le décès de Cédryc ROUSSET âgé de 37 ans, des suites d'une longue maladie. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

## Infos services

<b>Mairie</b>	<b>04 75 31 92 40</b>	Crèche	04 75 31 81 02
Fermeture du 10 août au 23 août inclus		Cabinet Infirmier	04 75 31 64 72
Agence Postale Communale	04 75 03 53 75	Paroisse Notre Dame de la Valloire	04 75 31 50 79
Fermeture du 27 juillet au 17 août inclus		Gendarmerie de Moras	04 75 31 90 61
Ecole	04 75 31 67 39	Trésorerie Hauterives	04 75 68 82 12
Cantine	04 75 31 98 55	Assistantes sociales	04 75 68 83 77
Service périscolaire (TAP garderie) :	06 45 55 56 03	Office du Tourisme	04 75 03 17 05